

---

## INVITATION AU COLLOQUE

# La LPEP et les jeunes devant quitter une structure en raison de leur majorité («care leavers»)

## *Qu'avons-nous accompli et que reste-t-il à faire?*



Jeudi 11 mai 2023, de 13h 30 à 17h (apéritif dès 17h)  
Centre psychiatrique de Münsingen (PZM), maison «Casino»

---

Les jeunes accédant à la majorité et qui doivent quitter une institution ou une famille d'accueil pour vivre de manière indépendante font face à de nombreux défis. La nouvelle loi bernoise sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP) prévoit désormais des prestations plus nombreuses et plus étendues pour cette catégorie de personnes.

Le colloque organisé conjointement par le centre de compétences Leaving Care (CCLC), l'Office des mineurs (OM) et SOCIALBERN (Association Bernoise des Institutions Sociales) présente les premières expériences réalisées dans le contexte de la mise en œuvre de la nouvelle législation. Il s'adresse aux spécialistes travaillant dans les foyers, aux prestataires dans le cadre du placement chez des parents nourriciers (PPP), aux services sociaux et aux APEA ainsi qu'aux personnes concernées de l'administration et du monde politique.

Quels sont les défis pour les jeunes personnes lors de cette phase de transition? Quelles sont les possibilités et la marge de manœuvre dont disposent les spécialistes pour les soutenir?

Après une allocution de bienvenue de la conseillère d'État Evi Allemann et une présentation par le CCLC, en collaboration avec des jeunes personnes concernées faisant partie de l'association Careleaver Schweiz (CLCH) ainsi que par l'OM, deux rapports relatant des expériences pratiques montreront comment la mise en œuvre se présente actuellement. Le débat qui suivra aura pour but de mettre en évidence d'autres perspectives et expériences et de discuter des questions en suspens. La table ronde finale reprendra les thèmes abordés lors du colloque et explorera ce qui a été accompli à ce jour et ce qui reste à faire.

Les occasions de rencontres et d'échanges seront nombreuses durant la pause et lors de l'apéritif de clôture.

**Public-cible:** Spécialistes des institutions, des PPP, des services sociaux, des APEA, de l'administration et du monde politique.

**Langue:** Le colloque a lieu en allemand, une interprétation simultanée étant prévue pour les personnes francophones.

**Inscription:** Veuillez vous inscrire d'ici le **30 avril 2023** sur le site suivant:

<https://www.socialbern.ch/fr/evenements/detail/sinscrire?id=165&date=1683804600>

Vous recevrez une confirmation générée automatiquement.



Le nombre de places étant limité, nous tiendrons compte des inscriptions dans leur ordre d'arrivée. Nous souhaitons permettre au plus grand nombre possible d'organisations de participer. Si nous recevons plus d'inscriptions que de places disponibles, nous nous réservons le droit de limiter ultérieurement le nombre de participants par organisation à deux personnes. Dans ce cas, nous vous contacterons.

**Programme:**

- 13 h 30**      **Accueil et introduction**  
*Natascha Marty Zurkinden, collaboratrice spécialisée du Centre de compétences Leaving Care*
- 13 h 40**      **Allocution de bienvenue**  
*Evi Allemann, conseillère d'Etat, directrice de l'intérieur et de la justice*
- 13 h 50**      **Jeunes quittant une structure ou une famille d'accueil en raison de leur majorité. Aperçu, initiatives et perspectives**  
*Beatrice Knecht Krüger, directrice du Centre de compétences Leaving Care Représentant·e·s de l'association Careleaver Schweiz (CLCH)*
- 14 h 30**      **Jeunes quittant une structure ou une famille d'accueil en raison de leur majorité dans le canton de Berne: la situation lors de la deuxième année de mise en œuvre de la LPEP. Changements, expériences, potentiels**  
*Sven Coljin, Office des mineurs (OM), chef du Service de la surveillance et du controlling des prestations*
- 14 h 50**      **Pause**
- 15 h 20**      **Jeunes quittant une structure ou une famille d'accueil en raison de leur majorité. Expériences pratiques**  
*Sonja Blum, responsable du domaine Familienplätze, fondation Terra Vecchia  
Christa Quick, directrice, Familien Support Bern West*
- 15 h 40**      **Débat sur les expériences concrètes**  
*Marie-Thérèse Hofer, collaboratrice spécialisée du Centre de compétences Leaving Care*
- 16 h 00**      **Table ronde**  
*Modération: Rolf Birchler, SOCIALBERN*  
*Participant·e·s:*  
- *Représentant·e·s de l'association Careleaver Schweiz (CLCH)*  
- *Beatrice Knecht Krüger, directrice du Centre de compétences Leaving Care*  
- *Bruno Bianchet, responsable du département de la protection de l'adulte et de l'enfant de la ville de Bienne et du comité de la Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte (BKSE)*  
- *Christa Quick, directrice, Familien Support Bern West*  
- *Sven Coljin, OM, chef du Service de surveillance et du controlling des prestations*

**16 h 45 Synthèse et conclusion**

*Marie-Thérèse Hofer, collaboratrice spécialisée du Centre de compétences Leaving Care*  
*Sven Coljin, OM, chef du Service de la surveillance et du controlling des prestations*

**17 h 00 Apéritif**

**Trajet:**

<p><b>Lieu du colloque:</b></p> <p>Centre psychiatrique de Münsingen (PZM); Maison «Casino»</p> <p>Hunzigenallee 1 3110 Münsingen</p> <p>(<a href="#">Carte</a>)</p> <p>Source de l'image: © <a href="https://www.bruecker-ing.ch">https://www.bruecker-ing.ch</a></p> <p>Source du plan: <a href="http://www.search.ch">www.search.ch</a></p>	
<p><b>Trajet en transports publics:</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S1 ou Regio-Express «Lötschberger» jusqu'à Münsingen</li> <li>• Depuis la gare de Münsingen:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ bus 163, direction « Brückreuti » jusqu'à l'arrêt «Münsingen «PZM» (2 min. de trajet) ou</li> <li>○ à pied (1 km env., soit 13 min.)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Trajet en voiture:</b></p>	<p>Nous vous recommandons de vous rendre au CPM en transports publics. Un nombre <i>limité</i> de places de stationnement payantes sont disponibles au CPM (voir le plan).</p>

Le colloque bénéficie du soutien financier de:



Kantonales Jugendamt (KJA)  
Office des mineurs (OM)